Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du : Mercredi 1er octobre 2025

Animateur : M. AUVITU
Présents : Mme GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, LE CAVIL, WODKOWSKI
Excusés : MM. GUILLAUME – DRUARD

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT FRANCILIEN

54516261 - FC PARISII /FC BLR 2 du 22/09/2025
Lecture du mail de FC BLR.
La Commission enregistre le forfait non avisé de FC BLR.

SAMEDI MATIN

Organisation Championnat :

Poule B
La Commission constate que la poule est réduite à 7 équipes et travaille sur la possibilité de mettre en place une solution pour rééquilibrer le Foot Loisir du Samedi Matin.

CHALLENGE JEAN VERBEKE

54516951 – INTERSIXIEME / COSMOS du 17/11/2025
La Commission fixe ce match le 27/10/2025 au Complexe Biancotto à 20h30

54516914 –ALICE FOOT / INTERSIXIEME du 16/10/2025
La Commission fixe ce match le 20/10/2025 au Complexe Biancotto à 20h30

54517207 – PARIS XV FUTSAL 1 / DENTISTES PARIS AS 1 du 10/11/2025
La Commission fixe ce match le 27/10/2025 au Stade Suzanne Lenglen à 20h30

CRITERIUM FOOT A 7

Clubs préinscrits :

- SOCRATES CLUB
- SOUM DEVANVES - 2 équipes
- SUPPORTER DE L'OL
- PARIS SC – 2 équipes
- PETITS ANGES
- SOS

Première Journée le 20 octobre
Deuxième Journée 27 octobre

La Commission communiquera le calendrier ainsi que les lieux des matchs lors de sa prochaine commission.